

23.1.1967

~~BP~~no  
/

B - 1. FEB. 71

p. B 51.14.21.20 (5a)

Note concernant les réactions  
de la presse étrangère à la suite  
de l'affaire Bührle

p. B. 51. 10

La question qui se pose et à laquelle nous cherchons à apporter une réponse peut être formulée dans les termes suivants :

L'affaire Bührle a causé une profonde émotion en Suisse où la presse a dénoncé "le scandale" et l'atteinte au bon renom du pays; quel retentissement de scandale a-t-il eu à l'étranger? La réputation, l'"Image de la Suisse", ont-elles été réellement entachées?

Notre analyse portera sur 225 articles de presse que 53 de nos représentations diplomatiques et consulaires nous ont envoyés. Ces articles ont été publiés dans 126 différents quotidiens de 42 pays, dans les proportions suivantes :

- Europe : 129 articles - 74 quotidiens - 16 pays  
(dont la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques pour un total de 14 articles parus dans 11 quotidiens).
- Afrique : 36 articles - 18 quotidiens - 11 pays.
- Amérique du Nord : 32 articles - 13 quotidiens - 3 pays.
- Amérique du Sud : 16 articles - 13 quotidiens - 6 pays.
- Asie : 12 articles - 8 quotidiens - 6 pays.

Dans tous les pays, la presse a fait assez largement écho à l'affaire en question. Elle a surtout repris, toutefois, les faits et les appréciations tels qu'ils avaient été présentés par les journaux suisses. Parmi les 225 articles, en effet, 207 ne font que rapporter des communiqués émanant de notre pays, que



des agences d'information (A.É.P., Reuter etc.) ou des correspondants particuliers ont fait parvenir à leurs journaux respectifs.

Les diverses étapes de cette affaire trouveront ainsi leur écho dans la presse locale étrangère: les communiqués des autorités suisses, (25 articles par exemple, rapporteront les propos tenus par le Président de la Confédération devant le Parlement le 19 décembre 1968), les révélations, les coups de théâtre (Blick, Neue Presse, Neue Zürcher Zeitung), l'indignation du peuple suisse face à ce scandale (nombreux quotidiens rapporteront à titre d'exemple les déclarations faites à la télévision suisse alémanique par M. Walter Renschler, Conseiller national), se sont ainsi partagés les colonnes de nombreux journaux étrangers.

C'est donc sans prendre position que la presse locale de différents pays a publié 207 articles sur cette regrettable affaire de trafic d'armes. Quelles conséquences pouvons-nous en tirer? On peut d'abord considérer comme positif le fait que la presse étrangère n'ait pas critiqué la position de la Suisse en tant qu'Etat, mais qu'elle ait surtout mis l'accent sur la responsabilité de l'entreprise Bührle et éventuellement d'Hispano-Suiza.

"L'enquête a notamment permis d'établir" - écrit par exemple "Le Monde" du 30 novembre 1968 (ces mêmes affirmations on les retrouve dans tous les articles) - "que des personnes travaillant pour cette entreprise (Bührle) étaient parvenues à obtenir des autorisations d'exporter du matériel de guerre en falsifiant des attestations et en donnant des fausses indications à l'Office fédéral compétent".

Cette affaire a d'autre part donné l'occasion aux lecteurs de nombreux pays d'en savoir un peu plus sur l'un des principes de la neutralité suisse; on trouve en effet dans la plupart des journaux des paragraphes semblables à celui-ci:

"Comme on le sait, en liaison avec le statut neutre du pays, le gouvernement de la Suisse interdit l'exportation d'armes produites dans le pays vers les pays en guerre ou dans les régions du monde où il y a menace d'un conflit armé."  
(Article Tass paru dans le "Troud" du 28 décembre 1968).

On peut, en revanche, considérer comme négatif, le fait que cette affaire ait été relatée, en bonne et due place, dans de très nombreux quotidiens qui, normalement ne prêtent que peu d'attention à la Suisse. (21 articles en Grèce, 1 article au Ghana, etc.). De même, certains extraits de la presse suisse et certains titres d'articles ont pu engendrer dans l'esprit du lecteur étranger des réactions plus ou moins défavorables.

Les exemples ne manquent pas :

- (Neue Presse) "Pourquoi ne pouvons-nous pas, pour une fois, être honnêtes et avouer que nous adorons gagner beaucoup d'argent, même avec des armes destinées à des pays belligérants?"  
(Volksblatt, Vienne, 30.11.68; La Vigie Marocaine, Casablanca, 1.12.68; Le Républicain Lorrain, Metz, 2.12.68; Le Progrès de Lyon, 2.12.68; The Irish Times, 3.12.68; La Estrella de Panama, Panama, 10.12.68; Ultima Hora, Rio de Janeiro, 10.1.69; Za Voubiejom, Moscou, 10.1.69, etc.)
- (Bernser Tagblatt) "Les privilèges de la Suisse de pouvoir survivre aux guerres sous l'abri de la neutralité devraient imposer des pratiques plus décentes".  
(La Vigie Marocaine, Casablanca, 1.12.68; Le Républicain Lorrain, Metz, 2.12.68, etc.)
- (Neue Presse) "Les canons suisses de 20 millimètres récemment livrés en contrebande ont été payés deux fois, la première fois par Hitler qui les avait commandés en 1944 et payés... La fin de la guerre a empêché leur livraison à l'Allemagne... Des conflits armés ayant à nouveau éclaté, on a rafraîchi le matériel à Zurich. Les croix-gammées qui avaient été poinçonnées dans les tubes des canons ont été soigneusement effacées. Une couche de peinture ayant été passée et un graissage minutieux opéré, les articles devenaient intéressants pour la clientèle illégale".  
(La Presse, Montreal, 29.11.68; Il Gazzettino, Venise, 30.11.68; Addis-Soir, 30.11.68; La Vigie Marocaine, Casablanca, 1.12.68; Le Courrier de Madagascar, 2.12.68; El Mandjahid, Alger, 4.12.68; The Times-Picayune, New Orleans, 16.12.68; Le Figaro, Paris, 22.1.69; Zemendelsko Zname, Bulgarie, 4.12.68; Mad-Presse Roumanie, 30.11.68; Temps Nouveaux, Moscou, 25.12.68, etc.)

- La guerre des uns fait la richesse des autres - Hitler avait déjà payé - Armas e instructores enviaba Suiza a Nigeria - Armi in fuga dalla Svizzera neutrale - Clamorosamente violata la neutralità Elvetica - Alti funzionari svizzeri arrestati per traffico d'armi - Les fournisseurs de l'OTAN ont fait passer en contrebande des armes pour 10 millions de francs suisses - La "Neue Zürcher Zeitung" assure que le gouvernement avait connaissance du trafic d'armes - Arms : when is a gun neutral?....

Relevons encore que la décision des autorités fédérales de décréter l'embargo sur toutes les exportations d'armes de la firme Bührle ("decisione immediata e durissima" pour certains quotidiens italiens), n'a pas soulevé non plus de commentaires spéciaux; nombreux quotidiens ont simplement exprimé l'opinion que cette mesure pourrait créer quelques problèmes d'approvisionnement pour l'OTAN. Pour le quotidien autrichien "Der Kurier" (3.12.68)

"das Osterreichische Bundesheer ist von der Exportsperre vorläufig nicht betroffen, da es keine dringenden Lieferungen von Oerlikon erwartet."

Jusqu'ici il a été question d'articles de presse reproduisant simplement des nouvelles émanant de notre pays. Il nous reste maintenant à examiner les articles qui contiennent des commentaires particuliers, favorables ou défavorables, sur notre pays. Nous n'en avons découvert qu'une quinzaine.

Mentionnons d'abord l'article de Ian Tickle publié dans le "Digest Operasi" de Djakarta du 19 décembre 1968. L'auteur se livre à une analyse très objective des faits et conclut ainsi:

"There is no doubt that the Swiss Government itself has been very strict in this respect, and the present criminal investigation which is taking place on the initiative of the highest legal authorities in Switzerland shows that those responsible are not going to be threatened lightly".

Ian Tickle explique par la suite que

"the trouble in Switzerland is perhaps partly that there is a tradition of non-interference by the government in the private affairs of individuals or their property and this has come to apply to even the greatest of the country's industrial firms".

Quelle solution peut-on envisager?

"The Government" - poursuit l'auteur - "as well as the Swiss people are shocked by what has happened and the immediate result of it is that the Ministry concerned is already looking at the possibility that in future all arms exports should be forbidden. This would be simple, and it could be policed, it would also have the advantage of being in full accord with the Swiss policy of neutrality. It would, in the eyes of many Swiss represent a positive outcome to the present scandal".

Il ne faut toutefois pas oublier, fait remarquer Tickle, que

"for Swiss neutrality is armed, neutrality implies not relying entirely on any outside source for armaments. This is part of the doctrine on which the Swiss state is based: it is an entirely defensive preoccupation, and it is certainly justified. But, obviously enough, it excuses nothing".

(Cet article a par la suite été repris dans le "Sunday Post" de Saigon, en date du 5 janvier 1969).

D'une toute autre teneur sont quatre articles de la presse française, dont on mentionnera tout spécialement le "Canard enchaîné" du 11.12.68 et "Le Républicain Lorrain" du 2.12.68.

Pour le "Canard enchaîné" c'est là

"un trafic d'armes que la Suisse fait semblant de découvrir au jour d'aujourd'hui... Tout porte à croire qu'on ne verra pas grand-chose: peut-être bien que deux ou trois directeurs (des brebis galeuses) seront obligés de s'exiler... au Tessin ou dans les azimuts voisins. La firme Bührle sera condamnée (la pauvre!) à une amende, mais, du côté de Berne, on s'efforcera au nom des intérêts mêmes de la patrie, d'arranger les choses en douceur. C'est que Bührle possède des succursales, à l'étranger et que, si l'on prenait une mesure administrative un peu trop raide (comme la fermeture, en Suisse, de certains secteurs d'armements), il lui serait facile de tourner les difficultés grâce à ces succursales. Alors, qu'est-ce qu'on y peut? Et puis et surtout, Bührle est un des gros fournisseurs d'armes pour l'armée suisse. Alors, vous imaginez l'armée suisse obligée de commander ses armes Bührle à l'étranger? Ridicule, non?"

Pour "Le Républicain Lorrain",

"La législation suisse sur les exportations d'armes se révèle insuffisante. Il y a bien des listes de matériel de guerre dont l'exportation est soumise à l'autorisation préalable. Mais leur

- 6 -

précision laisse à désirer. Ainsi, les véhicules tout terrain à chenilles, même blindés, ne sont pas soumis à l'embargo. De son côté, l'horlogerie suisse fabrique et exporte des mouvements de précision qui ne servent pas seulement à garnir les boîtes des montres-bracelets."

Pour le quotidien grec "Hestia" (2.12.68), l'exportation de 5500 fusées n'est pas chose facile.

"C'est pour cela", écrit-il, "que l'on s'étonne comment les autorités n'en ont pas eu vent, alors que normalement on ne réussit pas à exporter même un appareil de photo! A moins que ces fusées n'aient été déclarées comme des jouets de Noël pour grands enfants!"

Pour le quotidien autrichien "Die Presse" (30.11.68), les conséquences de cette affaire sont très graves. On souligne que

"ob die Affaire noch weitere Kreise ziehen wird oder nicht, fest steht jedenfalls, dass der peinliche Vorfall nicht nur geeignet ist, den Ruf der schweizerischen Geschäftswelt zu schädigen, sondern auch die Ehrlichkeit der Berner Neutralitätsbeteuerungen in Frage zu stellen."

La presse anglaise est également assez critique vis-à-vis de la Suisse. Le "Daily Mirror" du 11.12.68 constate que

"though the Swiss authorities deplore adverse publicity, they had no choice but to condemn the arms dealings once they came to light. Their entire foreign policy is built on complete neutrality, as is their highly lucrative banking system, and both would collapse if the world began to have doubts about the safe neutrality of the Swiss haven".

"Whether or not" - dit-on dans "The Guardian" du 6 décembre 1968 - "the illicit export of Swiss arms turns out to be on a more massive scale than is indicated now, the present turn of events should confirm, at least to the suspicious, that Switzerland serves as one of the pivots in illicit international arms traffic".

Dans les pays communistes, la presse également fait écho à l'affaire Bührle, en reprenant surtout les faits tels qu'ils avaient été présentés par la presse suisse. Il convient toutefois de relever que dans la plupart de ces articles on évite de mentionner tous les pays intéressés par le commerce d'armes illégal de Bührle; on parle d'Israël, de la République

- 7 -

Sud-Africaine et "d'autres pays".

En ce qui concerne les critiques, on peut signaler une caricature polonaise parue dans le "Zolnierz WlnoSci" du 5.12.68 (journal de l'armée) affirmant

"notre bien-être provient du fait que nous ne nous mêlons jamais aux conflits armés...",

et une allusion à une rumeur disant que

"ceux qui ont participé à des machinations illégales ne comparaitront pas tous devant le tribunal".  
(Izvestia, 12 décembre 68, ajoute toutefois "neutralité oblige, et ce n'est pas pour rien que la Suisse apparaît traditionnellement comme le pays où l'on se réunit en général pour parler d'affaires pacifiques").

Le quotidien bulgare Zemedelsko Zname du 4 décembre 1968 affirme d'autre part

"qu'il sera difficile à certaines personnes du Ministère de la Défense suisse de rester longtemps à l'écart sans être mêlées à l'affaire".

A noter aussi que Bührle est parfois désigné comme l'"un des principaux fournisseurs de l'OTAN", à quoi le "Zemedelsko Zname" du 4 décembre ajoute que

"rien que pour le premier trimestre de 1968, Bührle a livré (à cette organisation) des armes pour plus de 700 millions de francs. Voilà pourquoi les organes de la justice font traîner l'affaire..."

Il est aussi fait allusion à la livraison de 50 avions à l'Australie; un article TASS paru dans le "Troud" du 28 décembre 68 rapporte en effet que

"le journal Blick a publié un communiqué dans lequel il démontre que 50 avions de production suisse, "Pilatus-Porter", ont été envoyés par le consortium Bührle en Australie, c'est-à-dire dans un pays prenant part à l'agression armée au Vietnam".

Nous avons souligné précédemment que la presse étrangère avait également rapporté, sans y ajouter de commentaires les propos que le Président de la Confédération avait tenus le 19 décembre 1968 devant le Parlement. Si 25 articles en reproduisent tout simplement des extraits, 5 ou 6 articles, par contre, en tirent certaines conséquences.

Pour le "Journal de Téhéran" du 28 décembre 1968,

"La défense d'un pays neutre a ses impératifs qu'il n'est pas si facile d'escamoter dans le monde où nous trouvons. Aussi est-ce sans doute vers un contrôle bien plus sévère que l'on va s'acheminer, ce qui n'ira pas sans porter un coup au code d'honneur de l'entreprise privée, du moins dans ce secteur de la production. On pourrait aussi envisager que la Confédération développe ses propres fabriques d'armes, mais ce serait en venir à donner un poids à l'aspect militaire du pays qui ne cadrerait guère avec la profession de foi pacifique et de liberté de la Suisse. C'est à la restauration de cette profession de foi, tout en sauvegardant son droit à produire les armes pour sa défense, ou même pour la défense de tout autre pays pacifique, qu'il semble que la majorité de l'opinion publique veuille s'atteler dès aujourd'hui, en attendant que soit très prochainement sans doute trouvé un règlement éternel".

Les déclarations de M. Willy Spühler recevront une interprétation "très personnelle" dans l'Express du 22.12.68, sous la plume de Jean-Claude Halle (le même article est reproduit dans la presse brésilienne et dans le "Za roubiejom", Moscou, 10.1.69).

"Travail de spécialistes. Les documents étaient faux, le papier à en-tête officiel avait été volé, la signature du ministre imitée, les tampons avaient été falsifiés. Par qui? Mystère. Mais le résultat aurait fait pâlir James Bond: 300 canons suisses de 20 millimètres Oerlikon se sont retrouvés hors des frontières et parfois fort loin. Au Nigéria, par exemple... Pour sauver leur honneur, les Suisses envisagent un sacrifice financier. Les exportations totales d'armements, 83,6 millions de francs suisses pour l'année 1967, représentant seulement 0,6% des exportations totales du pays. La suppression entière des ventes d'armes à l'étranger, demandée par une partie de l'opinion, coûterait de 20 à 40 millions de francs suisses au gouvernement fédéral, en subventions aux firmes touchées. C'est peu sur un budget militaire de 1,7 milliards. C'est beaucoup pour les Suisses".



Dans un article intitulé "le scandale Bührle" publié dans les "Temps Nouveaux" du 25 décembre 1968, Gueorgui Dragounov s'interroge sur la suite que les autorités réserveront à cette affaire et conclut:

"Les propositions d'interdire l'exportation des armes, sans parler de nationalisation, font peur aux rois du canon. Le même Bührle cherche à démontrer qu'une pareille mesure réduirait l'emploi non seulement dans les usines de guerre, mais aussi dans les entreprises qui leur fournissent les matières premières et les pièces détachées. Le Luzerner Tagblatt, organe du Parti radical-démocratique demande que l'enquête sur le scandale Bührle n'aboutisse pas au châtement juridique des dirigeants du trust, ce qui risquerait de susciter des "sentiments anticapitalistes". L'avenir montrera si l'affaire va se dérouler comme le veulent les manitous de la finance et de l'industrie, ou comme l'exigent les larges milieux de l'opinion publique".

#### Conclusion

Les constatations suivantes s'imposent :

- 1) La presse de tous les pays a fait assez largement écho à l'affaire en question.
- 2) La presse étrangère a surtout repris les faits et les appréciations tels qu'ils avaient été présentés par les journaux suisses; ce n'est que dans quelques cas isolés (France: 5 articles, Italie: 2 articles, Grèce: 1 article, Autriche: 2 articles, Pays de l'Est: 3 articles, Grande-Bretagne: 2 articles) que des commentaires particuliers ont cherché à porter atteinte ou à mettre en cause soit notre politique de neutralité, soit nos institutions.

En conclusion, il nous semble que ce qui a pu porter atteinte au bon renom de notre pays, c'est plus la simple relation du scandale dans tout son ampleur que les commentaires à proprement parler de la presse étrangère. Et atteinte il y a eu!

"Mais si l'on connaissait les banques suisses, la Croix-Rouge, le chocolat et les montres suisses, on aurait voulu ignorer qu'il existait également des firmes "Oerlikon-Bührle", écrit le Courrier de Madagascar du 30.11.68. C'est dommage pour l'idée que l'on se faisait du pays de M. Dunant..."